

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, à la Résidence autonomie Les 4 Vallées à Albertville, sous la présidence de François GAUDIN, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – EHPAD et Résidences autonomes du CIAS Arlysère – Avenants aux contrats de séjour – Détention d'un animal de compagnie

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Par délibération n°45 du 25 avril 2023, le Conseil d'administration validait les règlements de fonctionnement et les contrats de séjour des EHPAD et Résidences autonomes du CIAS Arlysère.

Il convient de réajuster les contrats de séjour par voie d'avenant afin d'établir les modalités de détention d'un animal de compagnie par les résidents dans les établissements suivants :

1. Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) :
 - « La Nivéole » à Ugine
 - « Floréal » à Frontenex
 - « La Bailly » à La Bâthie
2. Les Résidences autonomie (RA)
 - « Les Gentianes » à Ugine
 - « Les 4 Vallées » à Albertville

Les projets d'avenants sont joints en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les avenants aux contrats de séjours des EHPAD et Résidences autonomes mentionnés ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Pour le Président empêché
Le Vice-Président
François GAUDIN

